

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement du soutien opérationnel
de la gendarmerie nationale

Décision n° 11459 du 2 mars 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
des organismes centraux – branche « administrative et technique »

NOR : INTJ2105557S

Le commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 80373 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032377S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} avril 2021 :

Martinato Christophe NIGEND : 141 665

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} avril 2021 :

Beziaud Laurent NIGEND : 168 825

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} avril 2021 :

Dufranne Sébastien NIGEND : 192 308

Lamelet Céline NIGEND : 213 931

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} avril 2021 :

Bernard Alain NIGEND : 201 553

Moua Paly NIGEND : 231 157

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 2 mars 2021.

Par ordre :
Le colonel,
commandant en second du soutien
opérationnel de la gendarmerie nationale,
C. Dudognon